

La Balise

Votre périodique d'information au cœur de la commune.

N°99
Octobre
2016

Barbâtre 
Île de Noirmoutier



L INAUGURATION DU CENTRE-VILLE P.4

C'est l'heure de la rentrée. Un moment qui marque la fin de la saison estivale, et l'ouverture des portes des écoles. Les uns espèrent que la météo favorable va permettre de jouer les prolongations pour améliorer le bilan. Les autres justement auraient aimé rester encore un peu sur le sable plutôt que d'endosser le cartable garni des devoirs de la nouvelle année scolaire. Un retour de plage difficile pour certains !

Le concert de musique de septembre à l'église tire le rideau des manifestations culturelles de l'été. La vie associative en son forum annuel étale l'amplitude et la diversité de ses activités. Les entreprises rouvrent les chantiers après avoir apprécié les congés payés dont on a fêté le 80ème anniversaire début juillet à la guinguette du Gois.

C'est aussi la rentrée pour les élus dont l'agenda s'était quelque peu allégé tant au niveau communal que communautaire. Les dossiers doivent avancer pour satisfaire aux attentes immédiates de la population, mais aussi assurer le développement et l'avenir de la Commune.

A Barbâtre, nous avons œuvré et obtenu le bénéfice de l'exception d'insularité (Loi N0tre) sauvegardant notre identité insulaire et mettant en lumière sa spécificité. Nous en sommes fiers. Maintenant, respectant le message exprimé par la population insulaire, il nous faut engager une grande réflexion, tous ensemble, afin de mettre en œuvre pour les prochaines décennies, un projet de territoire équilibré. Un projet de territoire pour une île nouvelle qui prenne en compte et satisfasse les aspirations des quatre communes à demeurer, chacune, attrayante et dynamique.

Après s'être battu contre vents et marées, et l'administration tatillonne, la commune vient d'obtenir l'autorisation de relancer les navettes Inter-Iles au départ de l'estacade de la Fosse. Une belle satisfaction qui laisse présager un projet global harmonieux pour ce petit bout de territoire, la pointe de la Fosse, qui s'organise et s'embellit peu à peu.

En ce début septembre, alors que le classement du site du Gois est imminent, une première réunion aura lieu en mairie avec les représentants du Département. Il s'agit de poser les bases d'un vœu exprimé dans notre programme de mandat, la construction du centre d'interprétation du Gois. Raconter de manière moderne et interactive, l'histoire du passage du Gois, les marées, les richesses naturelles de l'estran, etc. Un plus pour l'île toute entière, pour la Vendée la mise en valeur et en lumière de l'un de ses sites les plus emblématiques.

Depuis quelques mois, les élus municipaux cogitent leur Plan Local d'Urbanisme. Quel développement donner à notre cité pour les 15 ans à venir ? Comment résoudre les problèmes d'habitat et d'emploi pour les jeunes ? Tout faire pour maintenir notre école, nos commerces de proximité, notre attractivité touristique, nos équipements d'accueil et de santé ? Transformer sans dénaturer. Etre de son temps, sans renier le passé. Fidéliser sur nos valeurs, enfant-famille, authenticité, simplicité, solidarité. La population sera bientôt invitée à une réunion publique d'information et d'échanges.

Ce mois de septembre sera également mis à profit pour aller plus loin dans la revitalisation du centre-ville. Avec la participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée, une consultation des commerçants permanents et non sédentaires leur donnera l'occasion de s'exprimer librement. Une réunion en mairie leur en présentera le résultat détaillé. Un moment fort pour suggérer le programme d'actions à engager dans la foulée de la rénovation du cœur de ville.

Autre objectif majeur : proposer de nouvelles structures d'accueil, densifier en centralité, sous différentes formes : terrains nus libres à la construction, collectif de bâti, logements à louer ou en accession à la propriété, résidence services EHPAA. Plusieurs réflexions sont avancées, vers l'intergénérationnel, nouveaux matériaux, nouvelles énergies et développement durable.

Enfin, pour que la vie soit agréable toute l'année, une place plus grande encore sera donnée aux sports et loisirs dans l'espace dédié de la Gaudinière.

La rentrée c'est aussi jeter un coup d'œil en rétro sur tout ce qui a animé notre commune ces derniers mois. Et préparer les prochaines saisons à vivre. Ce que vous propose en images la présente BALISE.

Bonne lecture.

Louis GIBIER,
Maire de Barbâtre

Directeur de publication :
Louis GIBIER

Equipe de rédaction :
Marie-Claude PALVADEAU
Sylvie GUEGUEN
Christiane COGNÉE
Muriel GIBIER
Alan MOLLÉ

Crédits photos :
Philippe CAUMONT
Françoise STAERKER
CetV CHAMBON

Conception & impression :
Graff'Océan
16 rue du Boucaud
85330 Noirmoutier-en-l'Île

INAUGURATION DU CENTRE-VILLE

Le samedi 26 Avril dernier marquait le renouveau du centre-ville de Barbâtre, avec l'inauguration officielle de la fin des travaux. En présence de M. AUVINET (Président du Conseil Départemental) et de M. MOREAU (Député de la Vendée), M. le Maire a présenté la fin d'un projet qui s'étalait depuis plus de 30 ans pour la commune. Les invités se sont retrouvés au niveau de la poste pour remonter en musique l'ensemble de la rue du centre et se regrouper sur la place du centre-ville. Les différents invités officiels ont salué dans leurs prises de parole, la beauté de ce nouvel aménagement, la qualité de sa réalisation et le modernisme qu'il apporte à la commune de Barbâtre.

Un moment solennel marqué par l'enfouissement d'une capsule temporelle sous l'un des arbres de la place, contenant la liste des enfants de l'école, ainsi que les noms des élus municipaux. Le public, présent en nombre, a ensuite partagé un moment convivial autour d'un cocktail fruité en musique.

Une belle cérémonie qui inscrit la commune dans une perspective d'unité autour d'un cadre de vie agréable et dynamique, qui nous l'espérons attirera les commerces, et les nouveaux habitants.



PREMIER VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Depuis le mois d'Avril, les services municipaux bénéficient d'un nouvel équipement, avec l'acquisition d'un véhicule électrique. D'une autonomie d'environ 80 kilomètres avec une capacité de charge de près de 600 kilos, ce véhicule sera mobilisé pour le travail en espace vert principalement. Pour la municipalité, il s'agit de montrer l'exemple à travers cet investissement, dans le domaine des nouvelles énergies au moment où la commune va se doter de bornes pour les véhicules électriques.



UN NOUVEAU JARDIN AUX NOURES

Dans le cadre des travaux d'embellissement de la commune, la municipalité a organisé cette année, un projet d'aménagement similaire à ce qui avait été proposé en 2015 pour l'espace Océane.

Il s'agit de transformer le parc de l'Espace des Noures en un lieu de vie convivial et accessible aux personnes en situation de handicap. Un embellissement a été réalisé avant l'été par les services techniques municipaux, avec plantation d'arbres, de végétaux et de pelouse après nivellement et amélioration des accès. Le résultat est agréable, et d'ores et déjà, le lieu se veut dynamisé par la programmation de différents spectacles et manifestations dès cette année.

L'Espace des Noures, bien qu'excentré du bourg de Barbâtre, a de beaux jours devant lui.



LES ESPACES « PIQUE-NIQUE »

Dans la continuité d'une série d'aménagement pour le cadre de vie de la commune de Barbâtre, deux nouvelles aires de pique-nique ont été réalisées par les services municipaux. Elles sont localisées respectivement dans la rue du Camping du Midi et sur le terrain nouvellement acquis par la commune à la Pointe de la Fosse. Ces aires sont principalement caractérisées par l'implantation de tables et bancs, afin de permettre les haltes aux personnes qui le souhaitent et profiter de la commune.



REPAS DES AÎNÉS AU VVF

Le 18 Mai dernier s'est tenu le traditionnel repas des aînés de Barbâtre. En présence de près de 152 invités, le repas était accueilli dans la grande salle du VVF de Barbâtre. Une animation musicale assurée par un duo violon-guitare a contribué à la convivialité de ce moment, très apprécié par les aînés de la commune.

LA MAIRIE DÉMÉNAGE

A la fin du mois de Mai dernier, les locaux de la mairie ont été transférés dans la salle Océane. Ce déplacement est dû aux travaux de rénovation qui ont commencé dans le bâtiment. Les services municipaux sont malgré tout opérationnels et les agents des différents secteurs (urbanisme, état civil, administratif, culture...) garantissent la même qualité de réponse aux besoins des usagers.

Les horaires d'ouvertures restent inchangés à savoir le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h, ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Nous rappelons par ailleurs que les usagers peuvent contacter la municipalité par message via le site internet de la commune www.barbatre.fr; les demandes seront traitées dans les meilleurs délais.

BIENTÔT LE RETOUR DES NAVETTES VERS L'ÎLE D'YEU

Dans le cadre du projet de dynamisation du site de la Pointe de la Fosse, la municipalité a reçu récemment l'autorisation émanant de la Préfecture, pour l'installation d'un ponton à l'extrémité de l'estacade. Cette installation permettra l'accostage de bateaux pour le transport de passagers vers l'Île d'Yeu. Des discussions sont en cours entre la municipalité et la Compagnie Vendéenne, pour envisager la relance de navettes vers l'Île d'Yeu l'été prochain.



AIRES D'ACCUEIL POUR LES CAMPING-CARS

Le site de la Billardière accueillera une aire d'accueil des camping-cars, laquelle comprendra 17 emplacements adaptés, ainsi que des sanitaires. Les travaux seront réalisés avant la fin de l'année. De plus, une prospection concernant une éventuelle aire d'accueil des camping-cars sur le site du Niaisois (Pointe de la Fosse) est à l'étude.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES SERVICES TECHNIQUES

La municipalité va déposer auprès des services de l'Etat, un projet de bâtiment pour accueillir les nouveaux services techniques municipaux, dans la Zone d'Activités de la Gaudinière. En effet, depuis de nombreuses années, les services techniques sont installés à côté de la salle des Oyats, dans des infrastructures anciennes et nécessitant de nombreux aménagements.

TRAVAUX DE VOIRIE

BILAN DES TRAVAUX POUR L'ANNÉE 2016 :

Comme évoqué dans la P'tite Balise 5, les travaux d'aménagement de voirie ont été réalisés dans les lieux suivants :

- Rue des Coquelicots
- Rue de la Fontaine
- Rue de la Gaudinière
- Parking boulevard de la Croix Rouge
- Rue de la Croix Blanche
- Rue de l'Eglise

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BODIN durant l'année, pour un coût total de 50 440,52 € TTC.



LE PROGRAMME DE VOIRIE 2017 :

La Commission Voirie et Réseaux travaille sur deux projets principaux, actuellement à l'étude à savoir :

- Avenue des Pins : Une réflexion est en cours concernant des travaux qui pourraient être réalisés en 2017. Dans le cadre du contrat qui lie la commune à l'Agence de service aux Collectivités locales de Vendée (SPL), des travaux de réfection sont à entreprendre au niveau de l'avenue des Pins de l'entrée du lotissement jusqu'à l'intersection de cette voie avec la rue du Camping. Une reprise des lisses en bois est envisagée, ainsi qu'une rénovation de la chaussée, déformée par les nombreuses racines qui poussent sous celle-ci. Un projet de rétrécissement est aussi en réflexion, afin de faire ralentir les véhicules sur ce tronçon.

- Rue de la Frandière : Une partie de cette voie est déjà aménagée, mais la poursuite de cet aménagement implique l'enfouissement du réseau, ainsi que la rénovation du revêtement de voirie et le traitement du pluvial. Une étude est en cours pour chiffrer le montant d'un tel projet de modernisation.

ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Le programme concerne notamment la RD 95 et la RD 948 pour des aménagements de sécurité afin de réduire la vitesse des véhicules. L'Agence Routière Départementale a fourni plusieurs propositions à la municipalité, laquelle a délibéré par le biais de la commission Voirie et Réseaux.

Voici les propositions qui ont été retenues :

- Carrefour de la RD 95 et de la rue de la Guillaumerie - Etude d'un arrêt de car et création de stationnements pour un montant de 24 105 € HT (La commission décide que les stationnements prévus devant l'Espace des Noures soient installés derrière celui-ci, à la sortie de la rue de la Guillaumerie).

- Carrefour de la RD 95 et rue des Peupliers - Création d'écluses avec stationnement pour un montant de 4 562 € HT.

- RD 95 en direction du centre-bourg - Création d'écluses rue de la Poste pour un montant de 14 661 € HT.

- La commission a par ailleurs donné son accord pour les frais d'installation et signalisation des chantiers, à hauteur de 4 400€ HT.

Ces aménagements devraient débiter à l'automne.

DOTATION VOIRIE : MISE EN PLACE D'UNE MISSION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

La Dotation Globale de Fonctionnement est fixée pour chaque commune selon différents critères dont un d'eux est la longueur de la voirie. Pour la mesure de la longueur réelle de voirie, jusque-là sous-estimée, la municipalité a reçu une proposition, validée par la commission Voirie et Réseaux, par les cabinets FIDELIA et EDMS pour un montant total de 2 570 € HT et qui se décompose de la façon suivante :

- EDMS effectuera les relevés de voirie ouverte à la circulation publique, linéaire sur voie recouverte (1 320 € HT).
- FIDELIA sera chargé de l'analyse et la finalisation du rapport de la société EDMS, pour l'élaboration d'un projet de délibération au Conseil Municipal (1 250 € HT).

SIGNALÉTIQUE DES PARKINGS

Dans le cadre d'une politique générale de modernisation du mobilier urbain, la signalétique est elle aussi soumise au renouvellement, notamment en ce qui concerne les parkings de la commune. En effet, dès le mois de Septembre, l'entreprise retenue a implanté des panneaux, avec RIS (Relais Information Service) pour certains, comme présentés sur l'image ci-dessous.

Les parkings concernés sont les suivants :

- Parking du Centre,
- Parking Espace des Arts,
- Parking les Coquelicots,
- Parking de l'Océan,
- Parking Barre Raguideau,
- Parking de la Plaine,
- Parking Espace Océane,
- Parking de la Parée,
- Parking du Cinéma,
- Parking des Lys,
- Parking de la Pointe de la Fosse,
- Parking Espace des Oyats,
- Parking Espace des Noures.



GÉOLOCALISATION ET SÉCURITÉ SUR LA PLAGE

La Commune de Barbâtre vient de mettre en place sur la plage, une signalétique spécifique, qui va dans le sens de plus de sécurité. Ces repères, placés en bas des principaux accès à la plage (côté mer), vont à la fois, servir, guider, de manière précise, les intervenants des services de recherches et de secours, permettre aux plagistes et autres pêcheurs de crevettes de mieux se retrouver au moment de revenir vers le domicile. Ils peuvent également être utiles aux témoins d'un accident de baignade, aux personnes égarées, tout au long des 8 kms de ce linéaire de plage. Un dispositif de géolocalisation qui de distance en distance est complété d'un logo que chacun et chacune peut facilement mémoriser.

Le projet de Barbâtre s'intègre dans un dispositif général de sécurisation des plages, proposé par les services de l'Etat. Il permettra à terme de réduire le temps d'intervention des secours, du fait d'une meilleure information sur les zones de plages. Chaque Balise étant numéroté (par exemple « BARBA 10 » comme sur la photo ci-jointe), c'est ce numéro qu'il faudra donner aux secours si vous deviez les contacter. Aujourd'hui, de nombreuses stations balnéaires optent pour ce procédé d'envergure nationale.

Pour rappel, en cas d'urgence, contacter le 18 ou le 112, afin d'être mis en relation avec les services de secours.

ÉLAGAGE : COUPEZ VOS BRANCHES POUR RESTER BRANCHÉ

Le réseau téléphonique véhicule des communications. Le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes. Le frottement, la chute des branches détériorent les câbles et peuvent provoquer des coupures aux conséquences graves et urgentes (personnes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives...). Un élagage régulier permet d'éviter ces désagréments. Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises. Lors de l'élagage, si vous craignez d'endommager les câbles vous pouvez demander au préalable une prestation de dépose/repose auprès d'Orange :

Guichet d'Accueil Technique
Par courrier : 72 bd Greach Gwen
CS 43043

29334 Quimper cedex

Ou par mail : iub.gatouestatlantique@orange.com

Le savez-vous ? Si le propriétaire ne fait rien :

- Il engage sa responsabilité civile (article 1382 et suivant du Code Civil) et à ce titre sera facturé le montant des réparations occasionnées.
- Il est passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé.



EHPAA : L'ÉTUDE EST LANCÉE

Le CCAS, dans une réflexion menée depuis quelques mois, vient d'annoncer les grandes lignes d'un projet intergénérationnel. Ce dernier doit rapprocher les personnes âgées et les jeunes ménages, en locatif dans le parc de la Rocterie. Une première réunion à ce sujet a eu lieu en mairie en Août pour lancer la pré-étude. C'est le cabinet A2MO, spécialisé dans la restructuration d'Ehpad et autres structures en faveur des aînés, qui a été retenu pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Sa mission s'achèvera à la réalisation totale du projet avant la fin 2018.

Dès le mois de septembre, un comité de pilotage sera réuni rassemblant, élus, professionnels de santé et membres qualifiés, pour suivre l'avancée du projet au fil des étapes.

Nous ne manquerons pas de vous informer plus en détail de ce projet, qui contribuera à la pérennité de la Rocterie, et attirera les jeunes ménages sur le territoire de Barbâtre.

PLU : DIAGNOSTIC ET PROSPECTIVE – NOTRE COMMUNE DANS 15 ANS ? (CONCERTATION PRÉALABLE)

Nous vous en parlions dans la dernière parution de la Balise, la municipalité a retenu le bureau d'étude CITADIA pour la réalisation du nouveau Plan Local d'Urbanisme. La municipalité a travaillé à l'élaboration du PADD.

Le PADD est une pièce centrale du PLU car l'ensemble des règles qui s'appliqueront aux terrains et aux demandes d'occupation du sol découleront des orientations qu'il décline (développement démographique, production des logements, organisation des déplacements, protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels de la commune).

Le cabinet d'étude, en collaboration avec le service urbanisme, a réalisé le diagnostic global (environnement, paysage, formes d'habitat, déplacements, patrimoine, réseaux, ...). Plusieurs démarches de concertation auront lieu avant l'approbation du PADD par le Conseil municipal, notamment avec les personnes publiques associées (services de l'Etat, Conseil Départemental, ONF, professionnels...). Une réunion publique a eu lieu le 19 Octobre prochain, à 18h30 à la salle des Oyats.

HALLE DE SPORTS ET DE LOISIRS

La municipalité a mis en place une série de rencontres avec différentes associations sportives de la commune, telles que le club de palet, l'Amicale Bouliste, ou encore l'USBG. L'objectif de ces entretiens consistait à recueillir les besoins des différentes associations sportives par rapport à un équipement couvert de type « halle de sport » garantissant la pratique toute l'année. Le projet, qui n'en est qu'à une phase de réflexion et de prospection, serait aussi un lieu de repli des différents spectacles ou concerts durant l'été. Il reste cependant un obstacle à franchir, celui des contraintes du PPRL.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Une soirée de convivialité sera organisée le mardi 15 Novembre prochain, à 18h30 à la salle Océane. Il s'agira pour les nouveaux habitants de la commune de rencontrer les élus, mais aussi d'être éclairés sur les services proposés sur la commune, ainsi que les projets en cours.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux du nouveau restaurant scolaire se sont poursuivis durant l'été 2016. L'établissement devrait ouvrir ses portes aux enfants de l'école publique à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, avec deux mois d'avance sur le planning initial, et laisser place à une infrastructure aux normes et de qualité.



LE GOIS ET SES ABORDS : UN CENTRE D'INTERPRÉTATION

Lors de la soirée des vœux du Conseil départemental, le Président du Conseil Départemental a évoqué son projet de mettre en valeur et animer les sept sites touristiques et culturels du Département. Sept sites emblématiques d'une grande qualité qui racontent les grandes pages de l'histoire de notre Vendée, une Vendée volontariste, fraternelle et solidaire ; une Vendée dynamique, innovante, riche d'événements, de rendez-vous sportifs et festifs.

Il est un huitième site emblématique qui est cher à tous les Vendéens, le passage du Gois. Un site qui sera prochainement « classé » à l'inventaire des sites sur décision en Conseil d'Etat.

La Commune de Barbâtre et l'île toute entière sont attentives à sa mise en lumière à l'occasion de ce classement et conscients que cela constituera une formidable chance en termes d'image, de communication, et de retombées pour l'économie touristique de notre Département.

Depuis plus de trente ans, nous rêvons d'un centre d'interprétation départemental, à la porte de l'île, près du site, qui de manière moderne et attrayante raconterait son histoire, le phénomène des marées, la flore et la faune de l'estran.

Nous ne pouvons nous résigner à penser qu'un tel monument, et ce qu'il représente pour la Vendée, la Région des Pays de la Loire et la France toute entière, n'obtienne enfin sa reconnaissance par sa mise en scène, comme ont su le faire les élus vendéens, à la Chabotterie, à l'Abbaye de Maillezais, au Château de Tiffauges, à l'Historial des Lucs, pour n'en citer que quelques-unes particulièrement remarquables.

Une démarche a été engagée auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental à ce sujet, formulant le souhait que les élus départementaux et communaux de l'île soient associés, pour faire avancer cette idée, poser les bases du projet, rechercher les partenariats publics et privés indispensables à sa mise en œuvre sur l'île.

Lors de sa séance du 20 avril dernier, le Conseil municipal a réaffirmé à l'unanimité sa volonté de voir réaliser sur l'île de Noirmoutier près du Gois, un centre d'interprétation digne de ce site et qui ferait honneur à la Vendée.

Dès à présent, ce dossier est suivi par l'ensemble des élus de Barbâtre pour que les autorités compétentes assurent la mise en œuvre de ce projet.

BIENTÔT LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Prévue pour la période du 21 Janvier au 27 Février 2017, l'enquête annuelle de recensement se déroulera sur la commune de Barbâtre par le biais d'agents recenseurs. Ils seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire.

Pour la réalisation de ce recensement, les agents distribueront un questionnaire aux usagers, qu'il sera impératif de remettre en mairie au plus tard le 27 Février ou à la Direction Générale de l'INSEE. Il vous sera aussi possible de prendre rendez-vous avec les agents recenseurs qui sont à même de vous aider à remplir ce questionnaire.

Participer au recensement est un acte civique et au terme de la loi du 7 Juin 1951 modifiée, c'est même une obligation. Les réponses aux questionnaires, qui sont toutes confidentielles, sont en effet importantes. Cette actualisation des chiffres de la population sert de base de calcul des dotations de l'Etat versées à la commune mais aussi à l'application de plus de 350 textes législatifs et réglementaires.

DE L'OPPOSITION

MOTS DES LISTES D'OPPOSITION

Régis Perrier/Juliette Seguin

Depuis le dernier numéro de la Balise, nous avons vu l'achèvement des travaux du centre-bourg, aboutissement du travail de longue haleine de plusieurs équipes municipales successives.

Nous avons vu quelques actions en faveur de l'embellissement de la commune et un programme d'animations plus étoffé (avec un budget en conséquence).

Nous n'avons par contre rien vu en matière de relance des activités économiques, commerciales et artisanales, les seules capables d'assurer une attractivité pérenne pour la commune de Barbâtre. Nos concitoyens Barbâtrins-permanents ou occasionnels- déplorent la cruelle absence de commerces de proximité.

Nous voyons les autres communes de l'île et plus largement du canton, prendre des initiatives en matière de relance économique comme le rachat de bâtiments pour l'installation de commerces et/ou de logements à loyers modérés.

Il est plus que temps de s'y mettre (malgré les contraintes dues aux normes et réglementations) car les communes voisines, sur l'île ou le continent, deviennent rapidement plus attractives que Barbâtre. Des démarches ont été entreprises mais demanderaient plus d'imagination, de créativité, enfin bref, de pugnacité.

Guy MODOT, Mirelle FROMENTIN

Barbâtrins, Barbâtrines, îliens.

Ce nouveau rendez-vous avec notre commune commence avec une certaine satisfaction personnelle. PUNB était présent aux premiers débats et jusqu'à la conclusion du dossier de l'exception insulaire défendu par une poignée de citoyens soucieux du bonheur de l'île. Face à des valeurs politiques instrumentalisées par le Président de l'intercommunalité et Mme le Maire de la Guérinière, les arguments défendus par le collectif îlien ont permis à M. le Préfet de statuer enfin sur notre insularité et notre autonomie face à des regroupements où Noirmoutier n'aurait pas pu défendre son territoire littoral. Cette victoire n'est pas une fin en soi, aujourd'hui se présente à nous le regroupement communal, nous ne pourrions échapper à cette nouvelle vision de l'avenir qui se dessine. Pour garder nos valeurs, nous défendrons ce regroupement à la condition de garder l'identité Barbâtrine qui a été au fil des siècles le ciment fondateur de l'île. Nous voyons déjà se dessiner un regroupement qui donnerait encore les pleins pouvoirs à Noirmoutier, nous ne pouvons y souscrire, les quatre communes doivent avoir leur identité propre au sein de ce regroupement au contraire de la Communauté de Communes qui aujourd'hui ne remplit plus son rôle. Nous serons vigilants, actifs et indépendants, ce qui est le propre d'une opposition. Pour ce qui est de notre centre-ville, je rapporterai juste cette réflexion d'un touriste à vélo, qui en me demandant sa route me fit cette remarque « où est le centre-ville s'il vous plaît ? » je lui ai juste répondu, vous venez de le traverser Monsieur, en se retournant il resta interloqué. Enfin, pour conclure, l'été qui vient de se passer nous aura réservé son lot de surprises municipales, nous aurons l'occasion de vous relater cela dans la Balise suivante, Barbâtre n'étant pas un long fleuve tranquille.

INTERCOMMUNALITÉ

INTERCOMMUNALITÉ

DÉFENSE CONTRE LA MER - DIGUE DU GOIS ET DES MATTES

Le projet de renforcement des digues concerne deux tronçons à savoir la digue du Gois (600 ml) et la digue des Mattes (760 ml). Ces travaux sont réalisés suite à un diagnostic faisant lumière sur un état préoccupant des infrastructures existantes. De fait différents aspects, notamment paysagers et environnementaux pouvaient être mis en péril.

Les travaux consistent à consolider et rehausser les digues selon le tracé actuel, en proposant la création de nouveaux tronçons adaptés à la configuration du territoire. La fin des interventions sur site est prévue en courant 2017.

ARRIVÉE DU HAUT DÉBIT À BARBÂTRE

La montée en débit internet a été promulguée et mise en place par Orange pour les secteurs de la Pointe de la Fosse et la Rue de l'Estacade. Afin d'informer les usagers sur les mesures à mettre en place pour bénéficier de cette connectivité améliorée, une réunion publique se tenait le 29 Août dernier en mairie.

Ce déploiement des moyens aux services du haut débit a été promu en Vendée par le SDTAN (Schéma Territoriale l'Aménagement Numérique), adopté par le Département en 2011. Son objectif est de suivre le développement du numérique, facteur de croissance pour les entreprises et les usagers. A savoir qu'aujourd'hui seule la fibre optique permet de garantir à ce jour une réponse approuvée, fiable et pérenne aux défis numériques qui nous attendent demain.

CIVIL

ÉTAT

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Inès FLACELIERE, le 29 décembre 2015
Dakota FRADET, le 19 février 2016
Sophia BELLO, le 27 mai 2016
Lya PINEAU, le 7 mai 2016

MARIAGES

Dominique MAURICE et Josiane GAUTIER, le 27 février 2016
Laurent FOUASSON et Stéphanie DROUAUD, le 30 avril 2016
Sandra LOTTERO et Marjorie RÉMIAT, le 14 mai 2016

DÉCÈS

Francis KOTAKIS, le 1 janvier 2016 à 88 ans
Geneviève REZE, née SAIGE, le 2 janvier 2016 à 81 ans
Pierre ANDRE, le 5 janvier 2016 à 79 ans
Réginald FABRE, le 14 janvier 2016 à 45 ans
Eugène BROSSARD, le 18 janvier 2016 à 81 ans
Raymonde CHANTREUX, née GOURAUD, le 31 janvier 2016 à 94 ans
Jean Luc PENISSON, le 23 mars 2016 à 72 ans
Jean Claude MICHAUD, le 9 avril 2016 à 67 ans
Geneviève LEGRAND, le 13 avril 2016 à 96 ans
Christophe LOPERA, le 14 avril 2016 à 45 ans
Josette DUFIEF, née MARTIN, le 16 avril 2016 à 81 ans
Rolande DAVID, née BELLANGER, le 27 avril 2016 à 84 ans
Claude BODVING, le 30 avril 2016 à 74 ans
Didier NAVEZ, le 04 mai 2016 à 59 ans
Reine-Huguette GIBON, le 11 mai 2016 à 86 ans
Henriette CUSSONNEAU, née MOISAND, le 19 mai 2016 à 78 ans
Marie MENU, née CAILLAUD, le 29 mai 2016 à 97 ans
Jean Michel PINEAU, le 29 mai 2016 à 60 ans
Emilienne ROUSSEAU, née GUITTONNEAU, le 4 juin 2016 à 105 ans

CULTURE

CULTURE

UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE INÉDITE À DÉCOUVRIR

L'inauguration du nouveau centre-ville de Barbâtre (26 avril dernier) a permis de présenter les nouveaux aménagements mais aussi l'apparition d'un projet d'exposition photographique porté par le service culturel de Barbâtre. En effet, depuis le 26 Avril, le public peut ainsi observer différents clichés contemporains mettant en avant les lieux emblématiques de la commune, ou découvrir les vues d'anciennes cartes postales... L'exposition est dispersée dans le centre de la commune, notamment sur les façades des bâtiments administratifs ainsi que de certains particuliers (que la municipalité souhaite vivement remercier, ainsi que les photographes ayant autorisé l'utilisation de leurs clichés à savoir Philippe CAUMONT, Brigitte CESAIRE, Isabelle BORIE-FAURE et Christophe CHAMBON).

Cette exposition est amenée à évoluer chaque année par l'ajout de nouvelles photographies qui seront visibles pour la période du printemps jusqu'à l'automne.



RETOUR DE LA RÉTROSPECTIVE PHOTOGRAPHIQUE « LA DÉFERLANTE »

Nous vous l'avions présentée à l'époque sur les bâtiments et mobiliers de l'ancien centre-ville de Barbâtre. Aujourd'hui, l'exposition photographique qui retrace les meilleurs moments de La Déferlante sur les différentes villes du réseau est de retour à Barbâtre. Centralisée dans la zone du parc de la mairie, venez déambuler et admirer une vingtaine de dibons imprimés retraçant les instants spectaculaires qui marquent le succès du festival au gré des années.

LA RUE MARMAILLE, UNE SECONDE ÉDITION TRÈS RÉUSSIE

Ensoleillée, festive et diversifiée, cette deuxième édition du festival Jeune Public La Rue Marmaille a été un véritable succès. Les spectacles, répartis sur les 3 premiers week-ends de Juin ont su ravir petits et grands, barbâtrins, touristes ou insulaires.

Au programme (du premier week-end) des « petits contes africains faits de trois fois rien » ont éveillé l'imagination des spectateurs. Qui aurait cru qu'un bœuf pouvait être fait de bric et de broc ? Les sportifs et amoureux de la mer ont pu profiter d'une journée entière passée les pieds dans l'eau à la Cale de l'Océan. Initiations au catamaran, au kite surf, au char à voile et aux cerfs-volants étaient offertes à tous.

Lors du deuxième week-end du festival, le clown Gorky a partagé un moment touchant et poétique avec les tout petits de l'école des Dunes lors de son spectacle « Je suis suis là ». Le Samedi 11 juin, il a cette fois-ci, proposé un spectacle entre jonglerie, histoire et improvisation et a permis aux spectateurs de pénétrer dans son univers.

« Ecoute ta mère et mange ton short » ! Rien ne va plus avec les Ministères Magouille ! Survoltés, ils ont fait danser les spectateurs au rythme d'un rock endiablé (dans la cour de l'Espace Océane).

Cette deuxième édition de La Rue Marmaille s'est finalement clôturée avec la présence de la Cie du Cirque du gamin, dont le chapiteau a été présent du 17 au 19 juin dans le parc de la mairie. Les classes des CE1/CE2 et CM1/CM2 ont pu bénéficier d'ateliers de découvertes sur le thème du cirque et s'initier à différentes disciplines telles que l'équilibre sur objet ou le jonglage. Ces ateliers étaient également ouverts au public les samedi et dimanche matins. Apprentis circassiens le matin et spectateurs le soir, les enfants et leurs parents ont pu assister à trois spectacles de cirque différents. Que ce soit grâce aux facéties des ânes Gamin et Auguste, grâce aux blagues du clown Bibelot ou bien grâce aux acrobaties de la jolie Nouché, les étoiles n'étaient plus sur la piste mais bel et bien dans les yeux des enfants.

Merci à vous, spectateurs, qui avez su, par vos sourires et votre bonne humeur, apporter de la vie et de la joie à ce festival jeune public !

A l'année prochaine !



UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS : « LA LECTURE AUX QUATRE SAISONS »

Sur Barbâtre, organisation avec le concours de la municipalité, de CERCLES DE LECTURES à partir de l'automne 2016. L'accès est libre et gratuit : l'adhésion à une bibliothèque n'est pas requise. Il s'agit de venir partager un « coup de cœur » de lecteur(rice) : littérature contemporaine ou classique, récente ou ancienne...

L'animation est assurée par Nicole Vaillant, bénévole au service culturel de la Mairie de Barbâtre.

Lieu : Bibliothèque de Barbâtre (place de l'Eglise)

Premier rdv d'Automne : le samedi 8 Octobre 2016 de 15h à 16h30.

Nous vous attendons !

Renseignements complémentaires : 02 51 39 68 58



CHASSE À L'ŒUF DANS LE PARC

Le samedi 26 Mars dernier se déroulait la traditionnelle « Chasse à l'œuf » dans le parc de la mairie. Plus de 150 enfants étaient inscrits pour participer et récolter les œufs dans le parc de la mairie, en présence d'un clown sculpteur de ballons. Cette opération, créée et organisée conjointement par le Secours Populaire et la mairie de Barbâtre, connaît un succès grandissant. Nous remercions très chaleureusement les bénévoles de cette association, qui ne comptent pas leur temps et leur énergie dans leur investissement.



UN ÉTÉ BIEN REMPLI

La rentrée approche et c'est une nouvelle saison estivale qui s'achève à Barbâtre. L'été 2016 a été ensoleillé, riche en découvertes humaines et artistiques.

Le public, fidèle et avisé a répondu présent aux différentes sollicitations du service culturel de la mairie. Les spectateurs, sont d'année en année, à chaque fois plus nombreux. Avec des jauges de spectateurs allant de 200 à 600 personnes au plus fort de l'été on peut affirmer que les spectacles de l'été sont devenus des rendez-vous incontournables pour les touristes qui apprécient la gratuité de prestations de qualité.

Cette année, Barbâtre a eu l'honneur et le plaisir d'initier puis de clôturer la programmation estivale de cette 23^{ème} édition de la Déferlante. 13 spectacles ont été proposés à Barbâtre sur la seule période estivale.

D'Helmut Von Karglass à Defracto, des Gipsy Pigs aux Lumières du Gois, du cinéma en plein air au trail de Barbâtre, les spectateurs/touristes ont pu profiter d'une programmation estivale très diversifiée qui a su faire revivre, le temps d'un spectacle ou d'une course, les différents lieux emblématiques de la commune. Des spectacles ont ainsi eu lieu dans le jardin de l'espace des Noures, au passage du Gois, à la place des arts, sur la place du centre-ville et, bien sûr, dans le parc de la Mairie.

Que ce soit grâce aux cours de zumba du lundi matin, aux passants sirotant leur verre sur la terrasse du PMU, aux bénévoles de la cabane du marché ou grâce aux producteurs bio du marché paysan, la place du centre-ville récemment rénovée a vécu au rythme de ses habitants de passage ou permanents et a su trouver sa place de cœur de la commune.

Le service culturel a également mis en place un questionnaire de satisfaction afin de répondre au mieux aux attentes et envies du public. Publié sur le site de la commune www.barbatre.fr ou disponible en mairie, n'hésitez pas, vous aussi, barbâtrins à l'année, et allez le compléter ! Votre avis nous est précieux !

Cet été Barbâtre a ri, Barbâtre a chanté, Barbâtre s'est émerveillé !

Le service culturel de la mairie souhaite une nouvelle fois remercier sa formidable équipe de bénévoles pour leur investissement sans faille et leur gentillesse à toute épreuve. Sans eux rien ne serait possible !

A l'année prochaine !



VIE ASSOCIATIVE

VIE ASSOCIATIVE

RICMB - PLAQUE COMMÉMORATIVE À LA POINTE DE LA FOSSE

Le samedi 6 Août dernier marquait un moment important pour l'association RICMB et la commune de Barbâtre. En effet, il s'agissait d'inaugurer la plaque commémorative en hommage aux décès de deux aviateurs canadien et britannique lors d'un assaut sur les forces allemandes pendant la Seconde Guerre Mondiale. En présence des familles des deux aviateurs (venues spécialement du Canada pour l'occasion), des représentants de l'Etat, de la Marine Nationale, de l'Armée de Terre et autres autorités militaires, une cérémonie très touchante s'est déroulée sous les yeux attentifs d'un public nombreux. La plaque commémorative a été financée par différents partenaires de RICMB et notamment la mairie de Barbâtre.



AFM - TÉLÉTHON



ET PATRIMOINE

URBANISME

CONSTRUCTIONS « DONNÉES AU 12/08/2016 »

PERMIS DE CONSTRUIRE

DOSSIER	DEMANDEUR IDENTITÉ	ADRESSE DU TERRAIN	DESCRIPTION DU PROJET	DÉCISION DATE	DÉCISION INTITULÉ
PC 085011 15 C0021	SERGY François	6 Rue du Camping	Maison individuelle	17/12/2015	Favorable avec prescriptions
PC 085011 15 C0024	GUILLO Marie-Christine	113 Rue de la Fosse	Studio	20/01/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 15 C0025	COQUILLON Emmanuel	Rue des Lys	Maison individuelle	25/01/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 15 C0028	RIQUART Jean-Pierre	15 Rue des Lys	Maison individuelle	02/02/2016	Classé sans suite
PC 085011 15 C0023	MAHAUT Gérard	119 Rue de la Fosse	Maison individuelle	02/02/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 15 C0026	DUFIEF Franck	9 Impasse des Chardons Bleus	Maison individuelle	05/02/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 15 C0027	ROUSSEAU Didier	8 Résidence des Chardons Bleus	Extension	15/02/2016	Défavorable
PC 085011 15 C0022	CHESNEL Thierry	62 Chemin de la Blancharderie	Garage	04/03/2016	Défavorable
PC 085011 16 C0008	RIQUART Jean-Pierre	15 Rue des Lys	Maison individuelle	18/03/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0007	COCHIN Yvan	10 Rue de la Croix Blanche	Extension	30/03/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0009	COUTEAU Joël	55 Chemin des Castiennes	Extension	21/04/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0002	BRIANCEAU Didier - Maryline	Rue du Prau	Maison individuelle	26/04/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0001	LAURENT Frédéric	140 Rue de l'Estacade	Extension	03/05/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0010	MAISON SUR L'EAU - SCI LA TERRE DES ILES	57 rue de la Pointe	Extension	13/05/2016	Défavorable
PC 085011 16 C0015	FOUASSON Hervé	Chemin des Ormeaux	Maison individuelle	27/05/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0003	Entreprise WAVRANT	Rue de la Corde	Préau	27/05/2016	Rejet tacite
PC 085011 16 C0005	BERRADA Jamal	24 Avenue des Pins	Extension	31/05/2016	Rejet tacite
PC 085011 16 C0012	BUTON Luc	81 Rue du Fief du Moulin	Maison individuelle	01/06/2016	Classé sans suite
PC 085011 16 C0013	COULTON Bruno	16 Impasse des Chardons Bleus	Garage	02/06/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0004	PLESSY Isabelle	4 Rue des Lilas	Maison individuelle	02/06/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0019	MANCEAU René	173 Rue du Prau	Garage	10/06/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0017	MECHIN Pierre	10 Chemin des Lauriers	Maison individuelle	10/06/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 15 C0007 M01	GENDRON Jean-Christophe	8 Chemin des Primevères	Extension	20/06/2016	Favorable

DOSSIER	DEMANDEUR IDENTITÉ	ADRESSE DU TERRAIN	DESCRIPTION DU PROJET	DÉCISION DATE	DÉCISION INTITULÉ
PC 085011 16 C0011	GUINET Nicolas	Allée des Clémentines	Maison individuelle	20/06/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0006	COMMUNE DE BARBATRE	Rue de l'Eglise (Mairie)	Extension	20/06/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0024	SCHRUB Isabelle	20 Rue de l'Arée	Extension	22/06/2016	Défavorable
PC 085011 16 C0022	GIBIER Louis	Rue de la Plage	Surélévation	19/07/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0028	WAVRANT Théophile	Rue de la Corde	Préau	01/08/2016	Défavorable
PC 085011 16 C0026	PERRON Maud	Rue de la Croix Rouge	Maison individuelle	01/08/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0025	PERRON Jean	3 Rue de la Croix Rouge	Maison individuelle	01/08/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0023	RIVALIN Benoit	148A Avenue des Pins	Extension	01/08/2016	Favorable
PC 085011 16 C0021	ROUSSEAU Didier	8 Résidence des Chardons Bleus	Extension	01/08/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 15 C0020 M01	LWOFF Nicolas	32 Rue de la Croix Blanche	Maison individuelle	05/08/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0027	BUTON Luc	81 Rue Fief du moulin	Maison individuelle	05/08/2016	Défavorable
PC 085011 16 C0030	GESLIN Jackie	43 Rue ds Lys	Garage	12/08/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0020	GARDEY Jérôme	Lotissement «Côte Atlantique» Lot n° 8	Maison individuelle	12/08/2016	Favorable avec prescriptions
PC 085011 16 C0016	BOUCARD Brigitte	139 Rue du Prau	Garage	12/08/2016	Rejet tacite

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur - Identité	ADRESSE DU TERRAIN	DESCRIPTION DU PROJET	DÉCISION DATE	DÉCISION INTITULÉ
LURQUIN Benoit et Christine	73 Rue de la Poste	Extension	30/12/2015	Défavorable
FRADET Michel	97 Rue du Fief du Moulin	Abri de jardin	06/01/2016	Favorable
ROCHEREAU Jean	13 Avenue de l'Océan	Abri de jardin	07/01/2016	Favorable
BURNEAU Stéphane	Route du Gois	Extension	08/01/2016	Favorable
BERTHO Laurent	6 Chemin des Mésanges	Extension	08/01/2016	Favorable avec prescriptions
DOUX Jean-Michel	118 Rue du Fief du Moulin	Abri de jardin	11/01/2016	Octroi tacite
CHANTREAU Adrien	21 Rue de la Fosse	Préau	11/01/2016	Octroi tacite
BAREY Denis	56-5 Rue du Prau	Abri de jardin	11/01/2016	Favorable
QUILLIOU Philippe	117 Rue du Prau	Clôture	19/01/2016	Favorable avec prescriptions
PALMACE Eric	25 - 27 Rue du Fief du Moulin	Extension	19/01/2016	Octroi tacite
MOREAU Philippe	48 Rue de la Maison Rouge	Clôture	20/01/2016	Favorable avec prescriptions
SERGY Malek	8 Rue du Camping	Clôture	20/01/2016	Octroi tacite

CARENTON Christian	51 Rue de la Maison Rouge	Clôture	21/01/2016	Accord avec prescriptions
RICHARD Claude	18 Boulevard de la Croix Rouge	Réfection toiture	21/01/2016	Accord avec prescriptions
SOULE Jean-Paul	11 Rue du Coin de Baisse	Auvent	05/02/2016	Favorable avec prescriptions
FOURNIER-TRIBOUT Euryale	5 Villa pointe blanche	Fenêtre de toit	06/02/2016	Favorable avec prescriptions
MONNEHAYE Lionel	143 Rue de la Fosse	Préau	22/02/2016	Annulation
MEUNIER Francis	5 Rue du Prau	Extension d'un garage	22/02/2016	Favorable
SARL La Fournée du Gois	79 Rue du Centre	Modification façade	23/02/2016	Octroi tacite
ALBERT Jacqueline	43 Rue de la Chapelle	Extension	23/02/2016	Octroi tacite
REGÉARD Loïc	41 Rue de la Poste	Garage	02/03/2016	Défavorable
MILLOU Christian	93 Rue de l'Estacade	Véranda	04/03/2016	Favorable
CADOTZ	Rue de la Guillaumerie	Abri de jardin	08/03/2016	Favorable
GROUPE ECO HABITAT	139 Rue du Prau	Panneaux photovoltaïques	14/03/2016	Classé sans suite
MONNEREAU Jacques	146Bis Rue du Prau	Abri de jardin	21/03/2016	Octroi tacite
CHAPON Henri-Luc	11 Rue de la Mare - Lot n° 2	Rénovation de toiture	21/03/2016	Octroi tacite
RONDEAU Isabelle	14 Impasse des Iris	Fenêtre de toit	21/03/2016	Octroi tacite
BOUGE Dominique	227 Rue de l'Estacade	Clôture	21/03/2016	Octroi tacite
GEFRAMA INVESTISSEMENT	44 Avenue des Pins	Modification façade	21/03/2016	Octroi tacite
GENCE Jean-Michel	38 Rue de la Barre Raguideau	Clôture	21/03/2016	Octroi tacite
MAIRIE DE BARBATRE	37 Rue de la Barre Raguideau	Surélévation	21/03/2016	Octroi tacite
BOUCARD Simone	La Fosse	Division	21/03/2016	Octroi tacite
LURQUIN Benoit	73 Rue de la Poste	Extension	21/03/2016	Octroi tacite
MARIE Daniel	35 Rue du Centre	Modification façade	12/04/2016	Favorable
BOUCQ-De Vadder Raymond et Christiana	34 Route du Gois	Division	12/04/2016	Octroi tacite
WAVRANT Théophile	Rue de la Corde	Garage pour voitures	12/04/2016	Octroi tacite
FERREIRA Joaquim	83 Rue de la Poste	Modification façade	19/04/2016	Octroi tacite
CHAMPROUX par Monsieur CHAMPROUX Stéphane	4 Rue du Fief du Moulin et Rue de la Croix Mainguet	Division	26/04/2016	Octroi tacite
PAPIN née CHOUTEAU Juliette	17 Rue du Centre	Clôture	29/04/2016	Refus
MENARD Laurence et Consorts	Rue de la Croix de Couthon et Rue de la Frandière	Clôture	06/05/2016	Favorable
LEBUGLE Camille	40Ter Rue de la Frandière	Abri de jardin	10/05/2016	Favorable avec prescriptions

MOREAU Serge	75 Rue de la Poste	Panneaux solaires	20/05/2016	Favorable
JOLLIVET Bertrand et Marie-Noël	1 Lotissement «Fleur des Dunes» - Chemin de la Grande Ilette	Surélévation	06/06/2016	Octroi tacite
CHEVALIER Pierrick	56 Rue des Lys	Véranda	06/06/2016	Octroi tacite
TESNIERE Jean	21 Rue des Onchères	Modification façade	06/06/2016	Rejet tacite
GROUPE ECO HABITAT	139 Rue du Prau	Panneaux photovoltaïques	06/06/2016	Favorable
JOULAIN Jean-Pierre et Maryvonne	13 Hameau des Pins	Surélévation	07/06/2016	Octroi tacite
ROUSSEAU Fabrice	33 Chemin du Tertre	Abri de jardin	07/06/2016	Octroi tacite
CARENTON Christian	51 Rue de la Maison Rouge	Clôture	07/06/2016	Octroi tacite
GOUESLARD Jean-Claude	37 Rue de la Pointe	Abri de jardin	07/06/2016	Octroi tacite
DIMANCHE James	31 Boulevard de l'Atlantique	Abri de jardin	15/06/2016	Octroi tacite
FRADET Patrick	2 Impasse des Iris	Réfection de toiture	15/06/2016	Favorable
GEFFARD Alain	25bis Chemin des Castiennes	Surélévation	21/06/2016	Favorable
GUILBAUD Michel	21 Rue du Péruslot	Véranda	21/06/2016	Favorable
ROUILLE Jean-Claude	10 Chemin des Lauriers	Abri de jardin	23/06/2016	Défavorable
BANETON Paul	34 Rue des Provinces	Modification façade	24/06/2016	Favorable
ROUSSEAU Didier	8 Résidence des Chardons Bleus	Véranda	24/06/2016	Octroi tacite
CORABOEUF Chantal	12C Rue de la Croix Mainguet	Pergola	24/06/2016	Octroi tacite
VAUCHEZ André	50 Rue des Onchères	Extension	24/06/2016	Octroi tacite
SAUVESTRE Philippe	56-3 Rue du Prau	Modification façade	24/06/2016	Favorable avec prescriptions
LABOURDETTE Bernard	14 Impasse du François	Extension	27/06/2016	Favorable avec prescriptions
GENDRON Paul	3 Impasse du François	Aire de parking	20/07/2016	Classé sans suite
MOUTET Colette	2 Allée des Passes Vertes	Fenêtre de toit	20/07/2016	Classé sans suite
PERRON	27 Impasse des Ormeaux	Division	21/07/2016	Octroi tacite
VERBEKE Amic	12 Rue de l'Estacade	Abri de jardin	01/08/2016	Favorable avec prescriptions
FRIOUX Patrick	18 Rue de la Pointe	Garage à vélos	01/08/2016	Octroi tacite
METIER Michel	Chemin de la Barre Raguideau	Division	01/08/2016	Octroi tacite
LARDY Agnès	9 Rue de l'Eglise	Rénovation de toiture	05/08/2016	Favorable
TRICOIRE Rémi	18 Rue des Ecoles	Extension	05/08/2016	Favorable avec prescriptions
GABORIT André	Rue de la Blancharderie	Division	05/08/2016	Favorable

FERRER Jacqueline	69 Rue de la Maison Rouge	Abri de jardin	05/08/2016	Favorable
THEBAULT Alain	78bis Chemin de la Blancharderie	Abri de jardin	05/08/2016	Favorable
BOURNEIL Sébastien	5 Chemin des Mésanges	Surélévation	08/08/2016	Classé sans suite
MAHIEU Thierry	24 Chemin du Péruslot	Rénovation de toiture	12/08/2016	Favorable
SAIAG Genevière	Avenue des Pins	Division	12/08/2016	Favorable
MOULINNEUF Jacques	Avenue des Pins	Division	12/08/2016	Favorable
POISSON Bruno	4 Rue du Petit François	Abri de jardin	12/08/2016	Défavorable
NOEL Jean-Louis	53 Boulevard de l'Atlantique	Garage		

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE AUX AUTORISATIONS D'URBANISME, CONTACTEZ LE SERVICE URBANISME PAR MAIL SUR URBANISME@BARBATRE.FR OU PAR TÉLÉPHONE AU 02 51 39 68 58



RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE SUR WWW.BARBATRE.FR